

FORMATION – 2024

ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie

Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière approfondie en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- **Personnels concernés** : Personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière
- **Pré-requis** : Module de « décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC »

Contenu du programme (Arrêté du 1 juillet 2019)

- Connaître les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques .
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées. : activation , moyens de communication, supervision , etc...
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination.
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité .
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance etc...

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant au module 2

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe

Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU hôpital Nord– Accès PMR

Durée de la formation : 7 heures

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr